



---

## Formation aux Contrats FIDIC

### Programme 2022

### PARIS

**Les 15 & 16 Novembre 2022**

(Syntec Ingénierie, 148 boulevard Haussmann, 75008 Paris)

#### **Module 1**

***L'utilisation pratique des conditions de contrat FIDIC  
(construction, conception - construction)***

***FIDIC Rouge et Jaune Edition 2017***

Le Français et l'Anglais seront alternativement utilisés pendant la formation

**Ce module couvre les fondamentaux à maîtriser dans les contrats FIDIC 2017 et est illustré par de nombreux exemples & exercices.**

Sessions organisées par : EXEQUATUR  
(avec la participation de Syntec-Ingénierie)

n° déclaration d'activité : 52 44 07596 44  
auprès du Préfet de Région de Pays de la Loire

## Formation FIDIC Module 1 (Edition 2017) L'utilisation pratique des contrats FIDIC Rouge et Jaune

Cette formation s'adresse aux personnes amenées à travailler avec les contrats internationaux FIDIC Rouge et Jaune, édition 2017, pour la première fois et souhaitant acquérir les, ou mettre à jour leurs, connaissances de base sur ces contrats.

### Objectifs

- Connaître les rôles et responsabilités, ainsi que les risques alloués aux Parties dans les contrats de construction FIDIC Rouge (Construction) et Jaune (Design-Build), édition 2017
- Comprendre le processus FIDIC d'administration d'une opération de construction, de la mise en vigueur du contrat jusqu'à sa clôture

### Prérequis

Expérience dans la préparation et/ou mise en œuvre d'une opération de construction.

### Public concerné

- Opérationnels chargés de la préparation & mise en œuvre de projets de construction- Directeurs de projet, Chefs de projet, Ingénieurs travaux
- Juristes et avocats susceptibles d'intervenir en support des opérationnels dans la mise en place et/ou l'administration de ces contrats
- Responsables administratif et financier, Responsables achats
- Financeurs de projets

### Programme

Détaillé en page suivante.

### Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

- Transparents Powerpoint en Anglais (principale langue de travail pour les contrats FIDIC), mais explications orales en Français
- Exercices et cas pratiques / priorité sera cependant donnée aux questions des stagiaires afin de favoriser une formation pleinement dynamique et interactive
- Un jeu de contrats FIDIC sera remis à chaque stagiaire, comprenant le contrat FIDIC Rouge 2017 et le contrat FIDIC Jaune 2017, en français ainsi qu'en anglais.

### Modalités d'évaluation de la formation

- En continu par mises en pratique (exercices, cas d'étude)
- Formulaire d'évaluation renseigné « à chaud » par les stagiaires au sortir de la formation

### Intervenants

- **Vincent Leloup**, Associé Dirigeant d'Exequatur. Ingénieur (Agro, Eaux & Forêts, spécialisation Eau) et juriste en droit de la construction (Master Construction Law & Dispute Resolution, King's College, Londres), Président du Comité Contrats de FIDIC, Formateur Accrédité FIDIC, Membre de la liste Française d'Adjudicateurs FIDIC, Arbitre sur contrats de construction (FCI Arb). Directeur des Etudes du D.U. I2C à l'Université Panthéon-Assas.

### Durée

**2 jours  
(14h de formation)**

### Lieu

Syntec Ingénierie,  
148 bd Haussmann,  
75008 Paris

### Horaires

9h00 à 17h30



Utilisation pratique des  
Conditions de Contrat FIDIC  
Edition 2017  
Focus sur le modèle Construction (FIDIC  
Rouge) et le modèle Conception-  
Réalisation (FIDIC Jaune)



## Programme

Heure	Journée 1	Heure	Journée 2
9h00	<b>Session 1</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Introduction sur FIDIC et les Contrats FIDIC</li><li>• Synthèse des changements apportés par l'édition 2017 vs édition 1999</li></ul>	9h00	<b>Session 5</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Conception</li><li>• Personnel, Main d'Oeuvre,</li><li>• Equipements, Matériaux, Règles de l'Art</li><li>• Délais / Essais / Réception</li></ul>
10h45	Pause café	10h45	Pause café
11h05	<b>Session 2</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Choix du modèle de contrat, structure</li><li>• Profils de risques</li></ul>	11h05	<b>Session 6</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Responsabilité pour désordres</li><li>• Métrés et évaluation</li><li>• Modifications</li></ul>
13h00	Pause déjeuner	13h00	Pause déjeuner
14h00	<b>Session 3</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Dispositions générales</li><li>• Rôle &amp; Responsabilité des Parties et de l'Ingénieur</li></ul>	14h00	<b>Session 7</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Paiement / Suspension / Résiliation</li><li>• Risques &amp; Assurances</li><li>• Force Majeure</li></ul>
15h30	Pause café	15h30	Pause café
15h50	<b>Session 4</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Rôle &amp; Responsabilité des Parties et de l'Ingénieur (suite)</li></ul>	15h50	<b>Session 8</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Gestion des réclamations</li><li>• Règlement des litiges</li></ul>
17h30	Fin journée 1	17h30	Fin journée 2